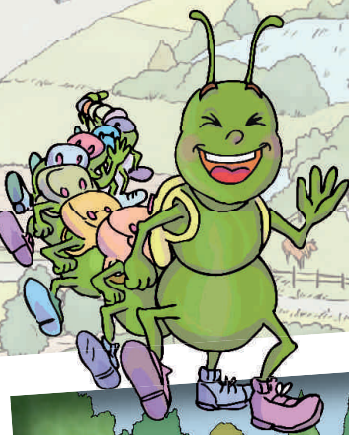


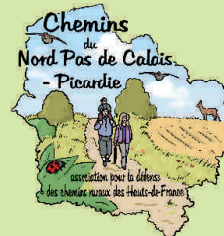
# Le Mille-pattes

En chemin... autour de l'école !

Participez avec nous du  
13 mai au 30 juin  
2019

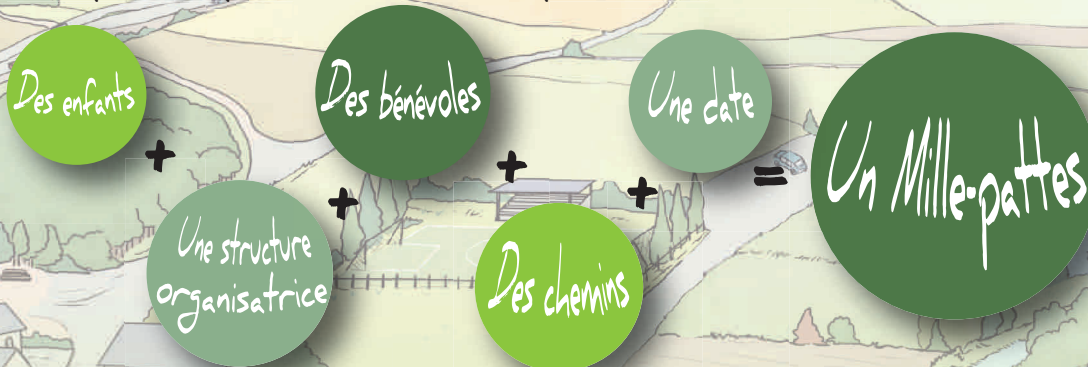


Et si les chemins ruraux redeviennent le terrain de jeu des enfants ...



Pourquoi les chemins ruraux ne serviraient-ils pas à rentrer de l'école en toute sécurité ou à découvrir la nature autour de l'école ?

Principe de l'opération « Le Mille-pattes » :



1

Au nom d'une mairie, d'une école ou encore d'un centre de loisirs, vous pouvez contacter l'association pour engager une réflexion sur le circuit à emprunter avec les enfants : soit un retour d'école à pied (d'une distance raisonnable) soit une balade de découverte autour de l'école

2

Une fois le circuit défini et la date choisie, inscrivez votre action auprès de l'association et trouvez des bénévoles pour encadrer les enfants. L'association est là pour vous accompagner dans l'organisation du chantier.

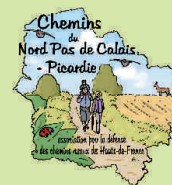
3

Du 13 mai au 30 juin, Action !  
L'association fournira des gilets fluo sécuritaires pour les encadrants.

4

Grâce à un petit compte rendu et quelques photos, nous nous chargeons de communiquer sur l'ensemble des actions à l'échelle régionale

**Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie,**  
association pour la défense des chemins ruraux des Hauts-de-France  
1, chemin du Pont de la Planche - 02 000 BARENTON-BUGNY  
06-38-10-04-85 / cheminsnppicardie@naturagora.fr  
www.naturagora.fr (onglet Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie)



Partenaires financiers



Le recensement des chemins ruraux est cofinancé par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER-FSE pour la Picardie



&

technique



Illustrations - Celadone